

COMPTE RENDU DU C.A. DU CPRA

DIMANCHE 16 DECEMBRE 2018 AU PLO D'OULLINS

Début de la réunion à 10 h. Onze membres présents: MM. Chouvier, Créteur, Puel, Rodier, Droger, Dagand, Molines, Peschard, Villerot, Chazet, Gasnier.

Il y a un excusé: M. Devaux, et trois absents : Catheaux (raisons médicales), Tisson et Prebet.

2018-2019 sera une année de transition.

-Le Président Philippe Rodier prend la parole pour préciser qu'on est à un tournant du club dans la mesure où il ne demandera pas le renouvellement de son mandat. Il arrive à 80 ans, est président depuis près de 30 ans et ressent le poids des années.

- Gérard Chouvier pressenti pour le remplacer demande avant de prendre sa décision qu'une analyse des risques du club soit réalisée, une période de réflexion est donc nécessaire. Si les conditions sont réunies, il pourrait remplacer Philippe RODIER à l'assemblée générale de ses fonctions en 2020. Le conseil d'administration devra valider cette candidature.

Il se présente pour ceux qui le connaissent moins: il a 49 ans, il est adhérent au CPRA depuis l'âge de 14 ans, grâce à M. Puel. Il connaît peu le monde associatif. Il travaille dans l'informatique.

- Jean-Pierre Villerot le rassure en parlant de son expérience associative. Comme chaque année il a un travail très lourd en début de saison. Il gère actuellement 2000 carnets à choix ce qui est très compliqué. Il faudra réguler cela. Du coup certains bailleurs peuvent être déçus des prélèvements.

-Il est proposé de nommer M. Gérard Chouvier comme vice-président du CPRA pour la saison 2019-2020. M. François Peschard assurera le contrôle des comptes en 2020. Deux nouveaux membres seront proposés: M.M Claude Vignon du club de Villefontaine et Alain Dini du club de Villefranche, Une demande sera faite à MM DEVAUX et PREBET s'ils souhaitent rester membres du conseil.

- Le 6 janvier 2019 sera donc une assemblée générale simple car il n'y aura pas de remplacement de président.

-M. Dagand nous indique que dorénavant le club de Genay possède un site internet. Il doit nous fournir son adresse.

La séance est levée à 10 h 30.

François Molines (secrétaire du CPRA)